



Madame Denise Ouellette
Directrice générale

Soucieux pour les gens en situation de pauvreté

Photo : Mickaël Theimer

Dans le cadre de mon travail, je rencontre régulièrement les bénévoles qui travaillent avec les gens en situation de pauvreté. Je les écoute partager sur leur bénévolat et leurs échanges auprès des gens qu'ils aident. Ce qui émerge de ces rencontres c'est la manière dont les bénévoles de la Société de Saint-Vincent de Paul (« SSVP ») sont soucieux et interpellés par la fragilité dans laquelle certaines personnes se retrouvent. Ils ne parlent pas seulement de pauvreté matérielle, ils parlent aussi de pauvreté relationnelle.

Effectivement, parmi les gens que nous aidons, nous retrouvons un nombre grandissant de personnes seules et surtout isolées.

En tant que directrice générale de la SSVP de Montréal, je suis impressionnée par le travail de nos bénévoles. Je suis impressionnée par leur volonté de soutenir les personnes de leur quartier afin de faciliter leur vie quotidienne.

Vos dons généreux permettent à nos bénévoles d'avoir les ressources nécessaires pour concrétiser le mieux possible leur travail.

Les bénévoles de la SSVP contribuent depuis plus de 170 ans au bien-être des personnes dans le Grand Montréal, à Laval et l'Assomption.

Denise Ouellette



Me Claudia Côté
Avocate
Conseillère principale,
dons planifiés

Au nom de la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal, je vous remercie pour votre soutien et pour votre intérêt. Que votre soutien prenne la forme de dons de biens, de services et toutes les formes de bénévolats.

Je suis fière de participer au développement du tout nouveau programme de dons planifiés au sein de la SSVP. Certains d'entre vous le connaissent et ont, déjà, manifesté leur intérêt pour ce programme de dons planifiés. Je vous en remercie. D'autres se demandent peut-être : « Qu'est-ce qu'un don planifié (dit : « différé ») ? Le don planifié est un don qui fait l'objet d'une planification financière, fiscale ou successorale afin d'en tirer les meilleurs avantages au moyen des crédits d'impôts qu'il procure. Il est souvent versé au décès.

Les dons planifiés visent la pérennité de la SSVP de Montréal et de sa mission : servir les personnes vivant une situation difficile

sans égard à leur culture, leur langue ou leur religion et favoriser la dignité, l'autonomie et l'intégration à la collectivité, au moyen de l'aide alimentaire, des programmes de persévérance scolaire, ainsi que par l'accès aux biens de première nécessité.

Grâce à des gens de cœur comme vous, des milliers de personnes en situation précaire peuvent compter sur la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal pour leur venir en aide, et ce, pour des générations à venir.

Vous pouvez communiquer avec moi pour d'autres renseignements et ce, en toute confidentialité et sans engagement de votre part.

Au nom de la SSVP et en mon nom personnel, je vous remercie chaleureusement pour ce geste du cœur.

Me Claudia Côté

Quelques informations partagées par Claudia sur les dons planifiés

QUELS SONT LES TYPES DE DONN PLANIFIÉS ?

Les cinq types de dons planifiés les plus courants au programme de la SSVP de Montréal sont : le don testamentaire (legs), le don au moyen d'une assurance-vie, le don de valeurs mobilières, la rente viagère et la fiducie de bienfaisance.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

Chaque type de dons planifiés présente des avantages qui lui leur sont propres.

SAVIEZ-VOUS QU'IL EST POSSIBLE DE BÉNÉFICIER D'AVANTAGES DE SON VIVANT AU MOYEN D'UN DON PAR ASSURANCE-VIE ? En effet, en nommant la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal bénéficiaire et propriétaire de la police d'assurance-vie, vous pourriez recevoir, annuellement, des reçus pour don pour les primes à payer le cas échéant et également pour la valeur de votre police.

QU'EST-CE QU'UN DONN TESTAMENTAIRE ?

Vous l'avez deviné ? Il s'agit d'un don fait dans son testament (legs) à la SSVP. J'ai été heureuse de constater lors d'un sondage auprès de vous, que plusieurs y ont déjà pensé et l'ont déjà planifié. Peu importe la somme ou le bien légué, il s'agit d'une belle façon de poursuivre les valeurs portées de votre vivant.

DOIT-ON INFORMER LA SSVP SI UN DONN PAR TESTAMENT EST FAIT ?

Il n'est pas nécessaire d'informer la SSVP de votre intention de don testamentaire. Cependant, en nous avisant, vous pourriez bénéficier de notre programme de reconnaissance envers nos donateurs. Cela serait, pour nous, un réel plaisir.

Y-A-T-IL DES AVANTAGES FISCAUX À FAIRE UN DONN PAR TESTAMENT ?

Si vous faites un don par testament, votre succession recevra un reçu pour don équivalent à la valeur reçue.

Donner en retour : témoignages de donateurs rencontrés par Me Claudia Côté

Photo : gracieuseté

Depuis mes débuts à la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal, j'ai eu la chance de rencontrer et d'échanger avec des gens de cœur exceptionnels. J'aimerais partager avec vous les témoignages que j'ai recueillis auprès de MM. Latulippe et Claude qui avaient déjà manifesté leur intention de dons testamentaires..



M. Richard Latulippe
Donateur

« La Société Saint-Vincent de Paul a été là pour moi lorsque j'en ai eu besoin. Je m'en suis donc souvenu au moment de rédiger mon testament, et j'ai cru bon de leur léguer une partie de mon argent. Ainsi, j'ai l'assurance que celui-ci servira à faire du bien non seulement à mes proches mais aussi à la société en général. Car n'en doutons pas un instant, la pauvreté des uns affecte aussi les autres. Merci à la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal et ne lâchez surtout pas! »

Richard Latulippe

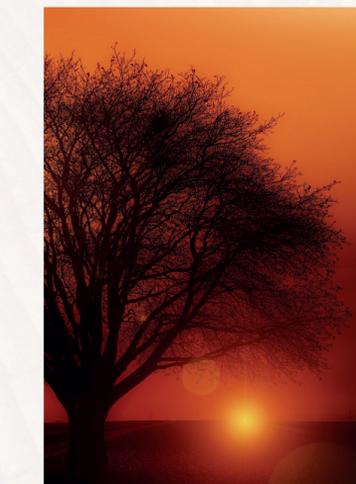


Claude
Donateur anonyme

Après quelques minutes d'échanges avec monsieur, j'ai vite compris qu'il était un homme de cœur, généreux de sa personne qui prend le temps d'écouter les gens.

Originaire d'Égypte, monsieur Claude a débuté, jeune son implication au sein de la Société de Saint-Vincent de Paul (SSVP) dans son pays natal. C'est son père et son oncle qui l'ont introduit à la SSVP alors qu'il était au collège des Jésuites. Donner de son temps pour la SSVP en tant qu'accompagnateur auprès des familles ou s'impliquer de mille et une façons a toujours été naturel pour lui, c'est des valeurs profondes transmises par sa famille.

Après avoir terminé ses études en génie en Allemagne, il est venu s'installer à Montréal en 1968. Il a rejoint sa famille qui y était déjà établie. Lorsque le curé de sa paroisse, la paroisse Saint-Gaétan, l'a approché afin qu'il s'implique au sein de la SSVP, sans hésiter, il a accepté.



« Ce qui était bien, c'était d'aller rencontrer les familles à leur domicile. Comme nous faisons nos visites le soir, nous avons la chance de rencontrer tous les membres de la famille réunis et d'être en mesure de bien comprendre leurs besoins », me confie-t-il.

Pour lui, l'entraide est une valeur qu'il désire transmettre. Sa fille aînée suit d'ailleurs ses traces en s'impliquant également à la SSVP.

En tant que bénévole et donateur, monsieur Claude soutient la SSVP depuis longtemps. Lorsque je lui ai fait part de notre nouveau programme de dons planifiés, il en a été ravi. Il m'a confié qu'il avait déjà planifié un don pour la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal dans son testament. Une belle façon de transmettre ses valeurs pour les générations à venir.

Propos recueillis par Me Claudia Côté

histoire

La Société de Saint-Vincent de Paul : un bassin de 800 000 bénévoles!

C'est en France, en 1833, que ce mouvement laïc a été initié par Frédéric Ozanam, un jeune étudiant désireux de venir en aide à sa communauté. Avec un groupe d'amis, ils prirent l'initiative de se réunir afin de créer un point d'aide. Avec le temps et fort des succès de ces actions, le mouvement prit de l'ampleur et de nombreux groupes de citoyens se sont rassemblés dans le même objectif afin de former d'autres points d'aide jusqu'à former le premier à Montréal en 1848 et l'incorporation en 1916.

Entre 1848 et 1895, la SSVP vient

en aide à plus de 44 000 familles.

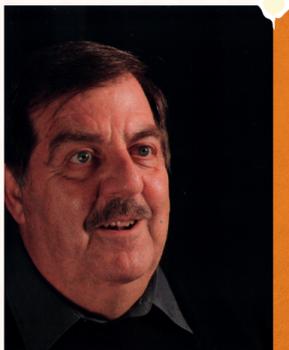
Lors de la Première Guerre mondiale, nos bénévoles apportent un soutien moral aux conscrits en leur fournissant le matériel nécessaire pour écrire à leurs familles et en envoyant des colis aux soldats qui sont au front.

En 1918 la SSVP joue un rôle de premier plan lors de la pandémie de grippe espagnole qui emporte plus de 3500 Montréalais.

Lors de la grande crise de 1929, la Société étend son réseau d'entraide de façon importante. Cer-

tains fourneaux économiques distribuent quelque 500 000 repas chauds par année. À la demande des gouvernements, elle distribue le secours direct qui deviendra l'assurance-emploi.

La Société répond toujours présente lors des grandes catastrophes. Elle assure la gestion et participe aux grandes opérations touchant les sinistrés. Pour n'en nommer que quelques-unes, notons le weekend rouge de novembre 1974, le déluge du Saguenay de 1996 et la crise du verglas de 1998.



Yves Lécuyer
Membre de la SSVV

Vous êtes un bénéficiaire périodique, vous aurez téléphoné à Annie pour prendre votre rendez-vous. En entrant, Jacqueline vous accueillera par son sourire légendaire. Elle vous invitera à prendre place pour quelques minutes dans la salle d'attente. Ce sera au tour de Jean-Claude, un bénévole, de venir chercher votre dossier physique. Il prendra le temps de le lire pour connaître votre situation. Quelques minutes plus tard, il vous invitera à entrer dans l'un des bureaux. Ce qui lui importe maintenant, ce sera de vous écouter, d'offrir de l'aide et de voir avec vous votre réalité administrative. Selon certaines balises, il vous accordera un montant pour l'achat de nourriture entre 65 \$ et 150 \$ selon votre situation.

Le « bon » sera remis à Sylvie dans le magasin. C'est maintenant le temps de choisir les denrées disponibles : de la viande congelée, des produits laitiers, des légumes frais, des conserves allant des soupes aux légumineuses en passant par les desserts et tout ce qui est nécessaire pour l'entretien ménager. Si vous avez un bébé, vous pourrez acheter les produits nécessaires. Jean-Marie, le confrère de Sylvie, placera vos produits dans vos sacs pendant que Sylvie munie d'une calculatrice comptera le total de vos achats. Si vous avez

Yves nous guide à la banque alimentaire L'Essentiel de la Conférence de Repentigny

de la difficulté, ces bénévoles vous suggéreront des achats qui pourraient vous convenir. Il ne vous restera qu'à retourner à la maison en prenant soin de ranger votre feuille de bilan pour la prochaine visite qui pourra avoir lieu dans un mois. Le montant donné en nourriture sera consigné dans notre système informatique "Bénéficiaires" par Lucie du secrétariat et votre dossier physique sera rangé pour la prochaine visite.

Pour les nouveaux bénéficiaires, une visite à domicile sera faite par deux intervenantes où ils expliqueront nos services et compléteront les informations pour ouvrir votre dossier.

L'Essentiel n'est pas qu'une banque alimentaire. Si vous avez quelques autres besoins, vous pouvez toujours nous contacter. Après l'analyse de votre demande, nous vous remettons un « bon » pour le Magasin de la SSVV tout à côté.

Maintenant, je voudrais te faire visiter la partie "non visible" de L'Essentiel.

Pour maintenir la richesse de nos tablettes, chaque lundi, mercredi et vendredi matin, des équipes de 4 à 6 personnes classent, vérifient les dates de péremption, remplissent les deux congélateurs et le réfrigérateur. Le mercredi, nous recevons la nourriture de Moisson Lanaudière. C'est tout un travail de nettoyage et de vérification qui s'effectue alors.

Nous avons une équipe d'acheteurs qui les matins d'ouverture font la visite de certains marchands d'alimentation. Le vendredi, comme pour toute famille,



Photos: gracieusetés

c'est le temps des achats des produits frais et congelés. Pour ce faire, notre équipe a « épluché » les spéciaux en fonction de la liste de produits essentiels dont nous avons besoin. Depuis 2 ans, nous avons aussi l'équipe de Doris qui vient tous les samedis transformer les légumes en potage qui seront donnés aux bénéficiaires. On essaie de ne rien perdre.

Nous avons aussi deux autres comités : Le Compte-Fonds qui analyse les demandes particulières comme les médicaments, les lunettes et toutes demandes spéciales. De plus, lorsqu'un dossier demande une attention spéciale, Le Comité de révision est consulté afin d'approfondir la situation et de voir comment mieux répondre à cette personne.

Je ne ferai que mentionner les activités ponctuelles de L'Essentiel: la Guignolée (500 bénévoles), les paniers de Noël (environ 250), les effets scolaires du secondaire, l'implication de la SSVV aux différentes tables de concertation du secteur sur la pauvreté. Nous sommes présentement en lien direct avec le service 211 de Repentigny en la personne de Sonia qui vient offrir son aide.

Le fonctionnement de L'Essentiel repose sur la participation des 73 bénévoles qui y mettent du temps et surtout du cœur. Je te laisse donc en espérant que cette visite t'ait éclairée sur notre Essentiel.

Yves Lécuyer

environnement

Donner à la Société de Saint-Vincent de Paul, c'est aussi un geste écologique !

70 TONNES : c'est la quantité moyenne de vêtements que nous recevons chaque année... pour un magasin ! Que deviennent ces vêtements ? La moitié sera vendue dans nos magasins et les profits serviront à financer nos programmes d'aide, l'autre moitié (vêtements tachés ou brisés) sera vendue à un organisme de récupération textile. **Imaginez si on fait le calcul pour nos 23 points de vente!**



LES DONN PLANIFIÉS Prévoyons-les!



En faisant un don planifié, et ce, peu importe le mode choisi, vous assurez la pérennité de notre mission..

- ◆ DON D'UNE POLICE D'ASSURANCE-VIE
- ◆ DON PAR TESTAMENT
- ◆ DON ASSORTI D'UNE RENTE VIAGÈRE
- ◆ DON D'UNE PARTICIPATION RÉSIDUELLE DANS UN BIEN IMMEUBLE OU D'UNE PARTICIPATION AU CAPITAL DANS UNE FIDUCIE
- ◆ DON DE VALEURS MOBILIÈRES (TITRES CÔTÉS EN BOURSE)
- ◆ FONDS DE DOTATION

éducation

Opération Bonne Mine

Initié en 1994, programme Opération Bonne Mine (OBM) agit auprès des enfants du primaire et du secondaire, issus des milieux défavorisés, afin de les accompagner dans leur parcours scolaire.

En 24 ans, OBM a soutenu plus de 50 000 enfants à Montréal, Laval et dans la MRC L'Assomption. Le programme compte trois volets :

La **phase 1** vise à soutenir les enfants pour la rentrée scolaire en leur facilitant l'accès à du matériel adapté et en soutenant les familles pour le paiement des factures d'école. La **phase 2** favorise la réussite scolaire et propose d'accompagner les jeunes dans leur développement personnel et de les outiller pour persévérer par le biais de projets artistiques encadrés par des professionnels en thérapie par les arts. La **phase 3** encourage un enfant à persévérer en valorisant ses efforts. Nous remettons des bourses de la persévérance scolaire.

Nous joindre

La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal
Région de Montréal, Laval et la MRC de L'Assomption
1930, rue de Champlain
Montréal (Québec) H2L 2S8
Téléphone : (514) 526-5937 | Télécopieur : (514) 526-5930
Courriel : donsplanifies@ssvp-mtl.org



ssvp-mtl.org

Le Lien

Comblant l'essentiel grâce à vous



Le Lien, un bulletin trimestriel et informatif, pour vous!

Vous le savez la Société de Saint Vincent de Paul est active. Les projets vont bon train. Peut-être même qu'ils s'accroissent.

Cela fait 170 ans que grâce à nos bénévoles et à la générosité des donateurs, nous agissons sur toutes sortes de front. Nous sommes entrés dans une nouvelle ère et les besoins sont grandissants. Pour que notre mission perdure, nous avons besoin de ressources financières permettant d'assurer un avenir maintenant aux générations à venir. Tous dons ponctuels, et il n'y

en n'a aucun de modeste, sont très importants pour la Société de Saint-Vincent de Paul. Ils contribuent à soutenir les activités d'entraide.

Notre nouveau programme de dons planifiés, lui, permettra d'assurer l'avenir et de combler les besoins de demain.

Nous espérons, par ce bulletin, vous fournir des outils utiles pour appuyer vos projets philanthropiques, et aussi, vous informer sur tous les projets qui sont rendus possibles grâce à vous. Ce bulletin servira

de vitrine sur tous les bons coups, racontera au quotidien la vie et le prodigieux travail de nos bénévoles

Les besoins sont criants. Saviez-vous que les gens qui reçoivent une aide ponctuelle rebondissent et quand la nourriture, les vêtements chauds, bref quand l'essentiel est acquis, alors ils peuvent se concentrer sur un travail, la famille ou les études.

Dans le monde dans lequel nous sommes entrés, sans une pérennité financière, il devient difficile de poursuivre la mission.

Le don planifié est un geste très personnel et il existe plusieurs formes de dons toutes différentes les unes

des autres. Nous nous engageons à vulgariser cette information afin de parler simplement et vraiment de ces questions importantes. Car il est vrai qu'il peut y avoir de la confusion quant aux façons de donner et à leurs avantages fiscaux. En planifiant votre don, vous déterminez ce qui convient le mieux à votre souhait philanthropique.

Et puis, au-delà de ces questions c'est de la pérennité de vos valeurs dont il est question. Continuer de soutenir la SSVV, c'est faire en sorte que ce à quoi vous croyez va perdurer et se transmettre.

L'équipe de rédaction



Photo : gracieuseté

Gabrielle Vaillancourt
Donatrice

Une femme au grand cœur : hommage

Madame Gabrielle Vaillancourt, fidèle bienfaitrice, est décédée le 10 mai 2018, à l'âge de 91 ans et 10 mois.

Madame Gabrielle Vaillancourt était la veuve de feu Armand Simard décédé en 2003 et qu'elle avait épousé en 1951. Elle laisse dans le deuil sa sœur Françoise,

sa nièce Diane ainsi que sa famille.

La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal est fière d'avoir pu compter sur l'appui de cette dame de cœur. Afin de poursuivre ses actions, au-delà de son décès, madame Vaillancourt avait prévu dans son testament que le reliquat serait partagé avec la Société de Saint-Vincent de Paul.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance en-

vers madame Vaillancourt ! Son don planifié s'ajoute à tous les gestes généreux qui contribuent au développement et à la planification de nos actions pour les générations futures.

Nous l'en remercions et offrons nos sincères condoléances à la famille.

Me Claudia Côté
Avocate
Conseillère principale,
dons planifiés